

DEMANDEUR (= bénéficiaire de la future autorisation, susceptible d'acquitter une redevance annuelle au profit du Département)

MAITRE D'OUVRAGE

CONCESSIONNAIRE/EXPLOITANT DE RESEAU

PARTICULIER

Nom : Prénom :

Ou

Société : Représentée par :

Adresse : Numéro : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone Courriel :

Référence de la demande chez le pétitionnaire :

EN CAS DE TRAVAUX :

Date prévisionnelle de début : Date prévisionnelle de fin :

Entreprise intervenante :

Représentée par : Tél portable :

Adresse : Numéro : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Courriel :

Descriptif sommaire des travaux :

.....
.....
.....

Impact des travaux	<input type="checkbox"/> Chaussée	<input type="checkbox"/> Demi-chaussée
	<input type="checkbox"/> Trottoirs	<input type="checkbox"/> Pleine largeur
	<input type="checkbox"/> Accotements	
Modalités de réalisation	<input type="checkbox"/> Tranchée longitudinale	
	<input type="checkbox"/> Tranchée transversale	
	<input type="checkbox"/> Fonçage ou forage	

La présente demande d'autorisation de voirie ne dispense pas l'entreprise intervenant des démarches administratives, en matière de protection de réseaux existants (DT/DICT) et de gestion de la circulation (Arrêté de circulation).

PIECES A FOURNIR

A toute demande :

- La présente demande dûment complétée et signée
- Un plan de situation et de délimitation de l'occupation, permettant de localiser les travaux par rapport à des éléments repérables sur le terrain (panneau d'agglomération, numéro d'immeuble, N° RD + borne la plus proche, carrefour, pont, coordonnées GPS, etc....)
- Une photo du site commentée ou localisation à partir de plans ou photos aériennes disponibles sur Internet
- Une notice sur les contraintes prévisibles de sécurité et pérennité de la circulation à fournir au plus tard avant démarrage des travaux (contenu décrit sur le site www.moselle.fr)

Branchement individuel / intervention sur réseau existant

- un plan **projet** adapté mentionnant la profondeur du réseau

Autres (sauf stationnement)

1. une fiche descriptive des travaux
2. un dossier **projet** adapté à la lisibilité du projet qui précisera notamment :
 - a) le plan des réseaux existants dans la chaussée
 - b) la profondeur du réseau projeté
 - c) le profil en long et le tracé en plan
 - d) le profil en travers avec le réseau à poser
 - e) la nature et l'épaisseur des matériaux employés

(NB : ces documents doivent être fournis par le maître d'œuvre au moment de l'appel d'offres)

En cas de réalisation de tranchées communes pour plusieurs réseaux dépendant de maîtres d'ouvrages différents, la demande d'autorisation de voirie sera adressée par le Maître d'Ouvrage mandataire assurant la réalisation de la tranchée et la pose des réseaux. Cette demande générale sera accompagnée des demandes de chaque exploitant de réseau présent dans la fouille commune.

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

Date ://
Signature et cachet :

TRANSMISSION

La demande est à transmettre auprès de l'Unité Technique Territoriale (UTT) concernée (2)

- Envoi dématérialisé **au format pdf** (obligatoire si l'une des pièces est dans un format au-delà du A3)
 - ou
 - Envoi papier en 2 exemplaires

A

Unité Technique Territoriale (UTT) de FORBACH – SAINT-AVOLD

Maison de Territoire
16 rue du Lac – BP 20099
57503 SAINT-AVOLD CEDEX
Tél. : 03.87.21.53.50
utt.forbach-saint-avold@moselle.fr

Unité Technique Territoriale (UTT) de METZ – ORNE

17 quai Paul Wiltzer - CS 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tél. : 03.87.34.76.71
utt.metz-orne@moselle.fr

Unité Technique Territoriale (UTT) de SARREBOURG – CHATEAU-SALINS

Zone Artisanale
4 rue des Créateurs
57260 DIEUZE
Tél. : 03.87.37.82.49
utt.sarrebourg-chateau-salins@moselle.fr

Unité Technique Territoriale (UTT) de SARREGUEMINES - BITCHE

19 rue du Général Stuhl
57230 BITCHE
Tél : 03.87.35.03.90
utt.sarreguemines-bitche@moselle.fr

Unité Technique Territoriale (UTT) de THIONVILLE

Maison de Territoire
Espace Cormontaigne
1 av Gabriel Lippmann
57970 YUTZ
Tél. : 03.87.37.95.50
utt.thionville@moselle.fr

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de l'UTT gestionnaire du dossier.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Avis du maire en agglomération

Agglomération

Avis du maire :

- Favorable
- Défavorable (joindre une note exposant les réserves)

Date ://

Cachet et signature du maire

Organisation Routière Départementale

Limites des 5 Unités Techniques Territoriales

